

Procès Verbal de Séance

DU CONSEIL SYNDICAL

République Française

SÉANCE DU 16 MARS 2017

Nombre de Conseillers : L'an deux mille dix-sept
- en exercice : 12 le seize mars à dix-huit heures
- présents : 8 le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni
- votants : 8 en session ordinaire à la Mairie de La Neuville-Roy,
sous la présidence de M. Thomas LESUEUR, Président.

Date de la convocation : 13 mars 2017.

Présents : Mesdames, Annie LUCAS et Aurélie BERGERON (arrivée à 18h30), Messieurs Thomas LESUEUR, Thierry HOUPY, Stéphane THOUMSIN et Philippe LE CAM.

Absents excusés : Mesdames Virginie LARSONNIER, Julie DENEUFBOURG et Jennifer MEBREK, Messieurs Jean PECHO, Julien BONNEMENT

Absent : Madame Elodie MINOUFLET

Suppléants présents : Céline MOERECANT (pouvoir d'Aurélie BERGERON), Paul LETREUILLE (pouvoir de Virginie LARSONNIER)

Secrétaire de séance : Thierry HOUPY

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 10 mars 2017, le conseil syndical a été à nouveau convoqué le jeudi 16 mars à 18 h 00 et peut délibérer valablement sans condition de quorum (article L.2121-17 du CGCT)

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation à l'unanimité des présents.

1) Présentation du Compte Administratif 2016 – Approbation du Compte de Gestion 2016

Le Compte Administratif 2016, présenté par Monsieur Thierry HOUPY laisse apparaître les résultats suivants :

✓ Section de fonctionnement

o Dépenses : 443 821,14 €

o Recettes : 460 537,58 €

Soit un excédent de fonctionnement de 16 716,44 € de l'exercice et un excédent cumulé de fonctionnement de 48 462,80 €

✓ Section d'investissement

o Dépenses : 6 835,62 €

o Recettes : 35 135,19 €

Soit un excédent d'investissement de 28 299,57 € de l'exercice et un excédent cumulé d'investissement de 21 517,35 €.

2) Affectation des résultats

Résultat de clôture de l'exercice 2016 :

○ <u>Investissement</u> : Excédent de financement	21 517,35 €
○ <u>Fonctionnement</u> : Excédent de financement	48 462,80 €
○ <u>Restes à réaliser 2017</u> : Besoin de financement	24 028,00 €

Compte tenu de ces éléments, l'unanimité des membres du Conseil Syndical, décide d'affecter au budget 2017 l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :

○ <u>Investissement</u> :	
Article 001 : Excédent de financement	21 517,35 €
Article 1068 : exécuter le virement prévu au BP	2 510,65 €
○ <u>Fonctionnement</u> :	
Article 002 : Excédent de financement	45 952,15 €

3) Approbation du programme ARPEGE PG PDT 170215

Monsieur Thomas LESUEUR, Président du Syndicat Scolaire des Hirondelles, rappelle que le travail mené avec le cabinet Arpège a permis de réviser le programme du RPC et d'intégrer la commune de Léglantiers et les nouvelles normes.

3 réunions ont eu lieu entre décembre et février (16/12/2016, 26/01/2017, 14/02/2017)

Ce programme a reçu l'accord des différentes parties et nous devons délibérer pour son adoption

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Programme PG PDT 170215

4) Création d'un poste d'Adjoint Administratif

Monsieur le Président fait part de la mutation de la secrétaire du Syndicat depuis le 1^{er} mars, agent qui était au grade de Rédacteur Territorial.

Après différentes options étudiées, un agent au Grade d'adjoint Administratif a accepté de reprendre le poste de secrétaire du syndicat.

Il convient d'ouvrir un poste d'Adjoint Administratif, Il propose l'ouverture d'un poste d'Adjoint Administratif à 10h00/semaine, à compter du 1^{er} mai 2017

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la création de ce poste et autorise le Président à signer tous les documents se rapportant à cet emploi, détaillé ci-dessus.

5) Convention de mise à disposition de Mme Demontreuille par la commune de Léglantiers

Etant donné les délais pour l'ouverture du nouveau poste, le Président a proposé au maire de la commune de Léglantiers de mettre en place une convention de mise à disposition pour l'agent pour 10h par semaine et ce pour 10 semaines à compter du 1^{er} avril 2017.

La convention sera rompue dès la nomination de l'agent.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à signer cette dite convention,

6) Informations et questions diverses

a) Monsieur le Président rappelle la réunion du 20 mars pour la préparation du Budget 2017. Il informe les membres qu'un budget analytique pour le périscolaire sera mis en place afin de suivre précisément les coûts et aussi répondre à la demande de la CAF.

b) Monsieur le Président informe des prochaines dates des commissions

Commission TAP 21 mars à 18h30 à La Neuville-Roy

Commission Rédaction 24 mars à 18h30 à La Neuville-Roy

Commission Cantine 28 mars à 18h30 à La Neuville-Roy

c) Monsieur le Président revient sur l'information déjà donnée en janvier sur l'inscription sur les listes de l'académie du RPI en surveillance fermeture.

Monsieur le Président rappelle qu'il s'est rendu à Beauvais en audience auprès de M Ribaud, directeur adjoint, afin d'exposer les conséquences qu'aurait une fermeture de classe.

Malgré cet entretien et l'écoute attentive de M Ribaud, la commission qui se tenait en parallèle a gardé la surveillance sur notre classe.

d) Monsieur le Président informe des différentes actions des parents d'élèves et des discussions avec Mme Bruno-Sabler, inspectrice de la circonscription et les directeurs.

Monsieur le Président fait part des différents arguments avancés pour défendre le dossier. Il informe également des discussions avec les Vice-Présidents sur les demandes de dérogations.

Monsieur le Président informe les membres que le syndicat a préparé un courrier pour M Crépin, directeur de l'académie qui sera co-signé par les 5 maires. (Courrier en-cours de signature)

e) Monsieur le Président a été informé le lundi 6 février lors du Conseil d'école de Pronleroy qu'une visite de la commission Sécurité était prévue le mardi 7 et que le syndicat n'avait pas été convoqué.

Il informe avoir reçu un retour de la commission le mardi soir par téléphone par M Bourgeois, Adjoint à Pronleroy et présent à la visite. La commission a relevé plusieurs anomalies et a donné un avis défavorable.

Monsieur le Président informe avoir pris contact de suite avec Mme Walkowiak, l'IEN, le colonel Renaud du SDIS de Breteuil et les services de la sous-préfecture.

Après avoir récupéré les compte-rendu, un plan d'actions a été établi et suivi.

Monsieur le Président tient à remercier M Bourgeois pour son implication et pour la gestion des sujets incombant à la commune de Pronleroy.

A ce jour, toutes les prescriptions sont réalisées et seront transmises par la commune de Pronleroy à la Sous-Préfecture avant la commission sécurité de fin mars. En espérant que cela permettra de lever l'avis défavorable.

f) Réunion avec Mme Anne-Sophie Fontaine, conseillère Régionale le 18 mars à sa demande avec les maires des 5 villages, pour parler du financement de la Région sur le projet RPC.

g) Merci à Julie Deneufbourg pour la fiche de poste qui a servi de base pour la rédaction de l'offre sur CAP Emploi.

h) Grève le 10/02 des enseignants contre la fermeture de classe, 11 classes/12, service minimum mis en place par le syndicat dans les locaux du périscolaire La Neuville-Roy et Léglantiers.

i) Pas de point particulier lors des Conseils d'école de février. Remerciement au syndicat pour les réunions sur le RPC, sur l'entretien des locaux, remerciement pour la subvention aux classes découvertes (La Neuville-Roy 3/02, Pronleroy 6/02, Léglantiers 9/02, Montiers 10/02)

Prochains conseils d'école : Montiers 23/06, Pronleroy 26/06, La Neuville-Roy 30/06

j) Monsieur le Président informe des prochaines étapes suite au lancement du concours d'architecte phase 2. Il a décidé de créer un comité technique qui sera en charge d'étudier les projets et d'écrire une note à destination du Jury.

21 avril – réunion du Comité Technique pour présentation des projets et explication du déroulement

12 mai – réunion du Comité Technique pour présentation du rapport ARPEGE sur les 3 projets

19 mai – réunion du Comité Technique pour écriture des notes techniques de synthèse

24 mai – Convocation du Jury pour désigner le lauréat

k) Mise en place outil pour le suivi des interventions dans les écoles. Outil internet en test avec l'école de La Neuville-Roy, qui permettra un meilleur suivi des interventions. L'objectif étant également d'avoir un outil performant pour assurer une mise en exploitation du RPC dans les meilleures conditions possibles.

l) Le président de l'association Les Enfants d'Abord a annoncé la date pour la Fête des Enfants, ce sera le 24/06. Monsieur le Président en profite pour informer les membres que la décision a été prise avec l'équipe d'animation de ne pas présenter de spectacle du Périscolaire cette année, mais de faire une exposition lors de la Fête des Enfants pour présenter et partager tout ce qui a été fait durant l'année.

- m) Monsieur le Président informe que les enfants de CMI-CM2 ont pu profiter cette semaine d'un cours allemand sur l'heure de TAP du mercredi, il remercie vivement la maman bénévole. Une dizaine de séances devraient pouvoir être programmées d'ici juin. Le retour des enfants est très positif.
- n) Monsieur le Président informe de l'ouverture d'une rubrique RPC sur le site SIRS.
- o) Monsieur le Président informe les membres qu'il a été amené à solliciter 2 réunions avec l'OPAC pour leur demander un meilleur suivi et une meilleure assistance sur le projet RPC.

Un tour de table est fait :

M Houpy informe l'assemblée de la mise en place de containers spécifiques pour la collecte du papier dans les 4 écoles. Elles viennent compléter les « cocottes » mises en place en fin d'année dans les classes pour le tri. Les agents communaux seront sollicités des villages pour emmener le papier dans les PAV de la commune.

M Le Cam demande si le service du bus du midi sera maintenu après l'ouverture du RPC. M Lesueur répond qu'il s'agit aujourd'hui d'une compétence du département d'assurer le transport entre la commune d'habitation et l'école pour tous les enfants et ce, matin, midi et soir. Il informe malgré tout que certaines communes ont décidées de supprimer le transport du midi en demandant une participation au Conseil Général sur le tarif de la cantine.

M Le Cam revient sur le point des dérogations, en proposant de les limiter uniquement aux communes limotrophes au RPI.

Monsieur le Président n'ayant plus d'informations et les conseillers syndicaux plus de questions, la séance est levée à 19h45.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil Syndical du 16 mars 2017 a comporté cinq délibérations.

1	Présentation et vote du Compte Administratif 2016 – Approbation du Compte de Gestion 2016.	Délibération 6/2017
2	Affectation des résultats	Délibération 7/2017
3	Approbation du programme ARPEGE PG PDT 170215	Délibération 8/2017
4	Création d'un poste d'Adjoint Administratif	Délibération 9/2017
5	Convention de mise à disposition de Mme Demontreuille par la commune de Léglantiers	Délibération 10/2017

Signature des Membres du Conseil Syndical

Thomas Lesueur Présent	Jean PECHO Absent excusé	Julie DENEUFBOURG Absente excusée	Annie LUCAS Présente
Thierry HOUPY Présent	Stéphane THOUMSIN Présent	Virginie LARSONNIER Absente excusée Pouvoir à Paul Letreuille	Philippe LE CAM Présent
Jennifer MEBREK Absente excusée	Elodie MINOUFLET Absente	Julien BONNEMENT Absent excusé	Aurélie BERGERON Absente excusée Pouvoir à Céline MOERCANT